



**Collège
Durocher
Saint-Lambert**

PLANIFICATION ANNUELLE 2025-2026

Nom et code du cours :

Arts plastiques 168 402

Description générale (objectifs du cours) :

Dans la démarche pédagogique, une fois le processus de créativité déclenché, la fibre créatrice de l'élève donnera cours à une réalisation artistique très personnelle. À cet effet, les différents exercices et traces seront tout à fait adéquats et d'un grand soutien : l'élève pourra ainsi atteindre les objectifs prescrits selon différents rythmes.

Le contenu de formation correspond à un ensemble de ressources que l'élève s'approprie pour créer et apprécier des images et qu'il utilise de façon autonome à la fin du cycle dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes.

Dans la démarche pédagogique, une fois le processus de créativité déclenché, la fibre créatrice de l'élève donnera cours à une réalisation artistique très personnelle.

Enseignant(e)s :

Maryse Lapierre

maryse.lapierre@cdsl.qc.ca

Karina McGrath

karina.mcgrath@cdsl.qc.ca

Valérie Chenel

valerie.chenel@cdsl.qc.ca

Pour la formation en Arts plastiques, le contenu sera axé sur l'utilisation des matériaux traditionnels. L'élève aura donc l'occasion de toucher à plusieurs techniques et matériaux différents.

Le cours d'arts plastiques est accessible sans préalable. Le cours d'arts plastiques en est un de 50 heures offert à raison de 2 cours par cycle de 9 jours.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/artsPlastiques/index.asp>

COMPÉTENCES ET RÉSULTATS AU BULLETIN

			1 ^{ère} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)	
			Du 31 août au 9 novembre 2023	Du 10 novembre 2023 au 8 février 2024	Du 12 février au 21 juin 2024	
Libellé au bulletin	Compétences disciplinaires	%	Note inscrite au bulletin?	Note inscrite au bulletin?	Note inscrite au bulletin?	Épreuve obligatoire MEES
Arts plastiques	C1 : créer des images personnelles et médiatiques	70	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Non
	C2 : apprécier des images	30	☐ Oui ☒ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	

	Compétence transversale
	☐ Organiser son travail ☐ Savoir communiquer ☐ Travailler en équipe ☐ Exercer son jugement critique ☒ N'est pas évaluée dans mon cours

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT

Ce cours demande beaucoup d'autonomie de la part de l'élève. L'espace de travail étant un atelier, l'élève devra se conformer aux règles et être concentré à sa tâche, car les élèves travaillent tous à un rythme différent. L'environnement de l'atelier d'art se veut un lieu d'apprentissage actif et motivant. La gestion du temps et la planification de son travail est primordial pour la réussite de ce cours. L'élève devra donc lui-même prendre l'initiative de se présenter aux ateliers midi. L'élève aura à effectuer des recherches d'objets et/ou d'informations à la maison pour lui permettre de bien exécuter les tâches demandées en classe. Il aura aussi à travailler sur les dessins de la semaine.

MESURES D'APPUI



Récupération

Précision (moment/période) : Ateliers sur l'heure du diner



Consultation

Précision (moment/période) : Consultation personnalisée possible sur demande

RÔLE DES PARENTS

L'accompagner lors de visite de Musée, l'encourager à dessiner à la maison. L'encourager dans ses démarches de création. L'éveiller aux œuvres d'art qui l'entourent; monuments, statues, sculptures. Porter un jugement critique constructif sur ses œuvres.